



213633 - Est-il vrai que le Voile qui sépare Allah de Ses serviteurs est levé quand ces derniers rompent leur jeûne?

question

Est-il juste que le Voile est levé au moment de la rupture du jeûne?

la réponse favorite

Louange à Allah.

On a expliqué dans la réponse donnée à la question n° 124410 que ce qui est dit à propos de l'enlèvement du Voile séparant Allah de Ses serviteurs à la rupture du jeûne n'a pas de fondement dans la Sunna.

En revanche, il a été reçu par une voie sûre que l'invocation formulée par le jeûneur ne sera rejetée aussi longtemps qu'il n'aura pas rompu son jeûne. At-Tirmidhi (2526) a rapporté d'après Abou Hourayrah que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « ne seront pas déclinées les prières formulées par trois: l'imam équitable, le jeûneur qui maintient son jeûne et une personne lésée. Il (Allah) les fait traverser les nuages. On leur ouvre les portes du ciel et le Maître Puissant et Majestueux dira: par Ma puissance, Je te soutiendrai fût-ce plus tard. » (jugé authentique par al-Albani dans *Sahih at-Tirmidhi*)

Al-Qaari (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit à propos de l'expression « le jeûneur qui maintient son jeûne » c'est parce qu'il observe un acte cultuel dans l'extrême humilité. » Extrait de *Mirqaat al-mafaati'h* (4/1534)

Le Très-haut a dit: « Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi... alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés. » (Coran, 2: 186)



Ibn Kathir (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: : « le fait que le Très-haut intercale ce verset qui incite à l’invocation dans des versets qui contiennent des dispositions relatives au jeûne, est une allusion à l’effort qui accompagne l’invocation à prononcer au terme des jours à jeûner, voire à chaque rupture de jeûne. » Extrait du *Tafsir* d’Ibn Kathir (1/374)

En somme, on croit que le moment de la rupture du jeûne est propice à l’exaucement de l’invocation. Quant à dire qu’on lève le Voile qui sépare Allah le Très-haut de Ses serviteurs en ce moment, je ne lui connais pas de fondement. Se référer à toutes fins utiles à la réponse donnée à la question n° [39462](#) et à celle faite à la question n° [93066](#) .

Allah le Très-haut le sait mieux.